

Conditions Générales de Vente

Offre d'accompagnement à la transition professionnelle « Méthode PHARE »

Entreprise Individuelle Olivier Jacopit
OJ-Transition
N° de Siret : 1 02 72 47 21 00018
Siège : 7 rue Etienne Martineau
37520 LA RICHE
Contact : contact@oj-transition.fr.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande de l'offre d'accompagnement à la transition professionnelle « Méthode PHARE » proposée par Olivier Jacopit, prestataire indépendant, à destination d'un client consommateur, dans le cadre d'un contrat conclu à distance au sens du Code de la consommation.[

1. Identité du prestataire

Le prestataire est Olivier Jacopit, exerçant en qualité d'entrepreneur individuel. Les coordonnées complètes d'identification du professionnel, de contact et de facturation doivent figurer sur le bon de commande, la page de vente ou le devis transmis au client avant la conclusion du contrat, conformément aux obligations d'information précontractuelle applicables aux contrats à distance.

2. Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions de vente, d'exécution et de remboursement de l'offre d'accompagnement à la transition professionnelle « Méthode PHARE », proposée au prix de 2190€ ou 1 890 euros TTC si commande sous 48h après proposition commerciale.

3. Description de la prestation

La prestation comprend, selon la formule souscrite et la présentation commerciale remise au client avant achat, un accompagnement personnalisé à distance pouvant inclure :

- des séances en visioconférence ;
- des échanges par courrier électronique ;
- l'accès à des ressources, outils, documents ou livrables personnalisés ;
- un suivi individualisé sur une durée déterminée au contrat.



Les caractéristiques essentielles du service, sa durée, son prix total TTC, ses modalités d'exécution, les conditions de paiement et l'existence du droit de rétractation doivent être communiqués au client avant la conclusion du contrat.

4. Durée de la prestation

La prestation est exécutée pendant la durée indiquée sur la page de vente, le bon de commande ou le contrat accepté par le client. Sauf mention contraire expresse, la durée maximale d'accès et d'exécution de l'accompagnement est de 12 mois à compter de la première séance de positionnement.

5. Prix

Le prix de la prestation est fixé à 2190 euros TTC. Ce prix est indiqué avant la validation de la commande et correspond au prix total dû par le client, hors coût exceptionnel qui aurait été expressément signalé avant la conclusion du contrat.

6. Modalités de commande

La commande est réputée conclue lorsque le client valide l'offre avec obligation de paiement et reçoit une confirmation sur support durable reprenant les éléments essentiels du contrat. Le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV avant la conclusion du contrat et les avoir acceptées sans réserve.

7. Modalités de paiement

Le paiement peut être réalisé comptant ou, lorsque cette option est proposée, en plusieurs échéances via le prestataire de paiement indiqué lors de la commande. En cas de paiement fractionné via un organisme tiers, les conditions de ce tiers s'appliquent également à l'opération de paiement.

Tout défaut de paiement autorise le prestataire à suspendre l'accès à la prestation jusqu'à régularisation, après information préalable du client, sans préjudice des sommes restant dues au titre du contrat.

8. Début d'exécution

Sauf demande contraire, l'exécution de la prestation débute à la date de la première séance de positionnement ou à la date de mise à disposition effective des premiers éléments personnalisés de l'accompagnement.

Lorsque le client souhaite un démarrage avant la fin du délai légal de rétractation, les dispositions de l'article 9 ci-dessous s'appliquent.



9. Droit de rétractation

Conformément aux articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter du lendemain de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de pénalité.

Le client peut exercer ce droit en adressant au prestataire, avant l'expiration du délai, le formulaire type de rétractation ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Lorsque le droit de rétractation est valablement exercé, le prestataire rembourse les sommes dues dans un délai maximal de 14 jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision de rétractation. En cas de retard, les majorations légales prévues par le Code de la consommation s'appliquent.

10. Demande de démarrage anticipé

Si le client souhaite que la prestation commence avant l'expiration du délai de 14 jours, il doit en faire la demande expresse. Lorsque cette demande a été recueillie sur papier ou sur support durable, le client reste tenu de payer un montant proportionnel au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter, si la rétractation intervient après le début d'exécution.

Si la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation, après demande expresse du client, celui-ci reconnaît perdre son droit de rétractation conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation.

Mention spécifique à signer par le client :

☐ Je demande expressément le démarrage de la prestation avant l'expiration du délai légal de 14 jours.

☐ Je reconnais avoir été informé que, si la prestation est pleinement exécutée avant la fin de ce délai, je perdrai mon droit de rétractation.

Lieu :

Date :/...../.....

Signature du client précédée de la mention « Lu et approuvé » :



11. Obligations du prestataire

Le prestataire s'engage à exécuter la prestation conformément à la description communiquée au client avant la conclusion du contrat et avec diligence, dans la limite d'une obligation de moyens propre aux prestations d'accompagnement personnalisées.

Le prestataire n'est tenu à aucune obligation de résultat, notamment s'agissant d'une reconversion, d'un retour à l'emploi, d'une signature de contrat de travail, d'une augmentation de revenus ou de tout autre objectif dépendant de facteurs extérieurs à la prestation.

12. Obligations du client

Le client s'engage à fournir des informations exactes, à participer activement aux rendez-vous convenus et à utiliser les outils, supports et livrables dans un cadre strictement personnel. Le client s'engage également à adopter un comportement loyal, respectueux et non abusif dans ses échanges avec le prestataire.

13. Report, annulation et interruption

Toute demande de report d'une séance doit être formulée dans un délai raisonnable avant le rendez-vous. Sauf cas de force majeure ou accord particulier, une séance non honorée ou annulée tardivement peut être considérée comme due si cette règle a été portée à la connaissance du client avant la commande.

En cas d'empêchement durable du prestataire, les parties rechercheront prioritairement une solution amiable, telle qu'un report, un aménagement du calendrier ou, si nécessaire, un remboursement prorata temporis des prestations non exécutées.

14. Résiliation

Hors exercice du droit de rétractation, le contrat peut être résilié avant son terme en cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations contractuelles, non réparé dans un délai raisonnable après mise en demeure écrite.

En cas de résiliation imputable au prestataire, les sommes correspondantes aux prestations non réalisées sont remboursées au prorata. En cas de résiliation imputable au client, les sommes correspondantes aux prestations déjà exécutées restent dues.

15. Responsabilité

La responsabilité du prestataire ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée et exclusivement pour les dommages directs prévisibles. Le prestataire ne saurait être responsable des dommages indirects, de la perte d'une chance, d'une perte de chiffre d'affaires, d'une perte de revenus ou des conséquences liées à l'absence de mise en œuvre par le client des recommandations formulées dans le cadre de l'accompagnement.

Cette clause s'applique sous réserve des dispositions légales d'ordre public applicables aux consommateurs.

16. Propriété intellectuelle

Les supports, méthodes, trames, documents, outils, contenus et livrables remis au client restent, sauf stipulation contraire, la propriété intellectuelle exclusive du prestataire. Ils sont réservés à l'usage personnel du client et ne peuvent être reproduits, diffusés, cédés ou exploités commercialement sans autorisation écrite préalable.

17. Données personnelles

Les données personnelles collectées sont traitées pour les besoins de la relation contractuelle, du suivi de l'accompagnement, de la facturation et, le cas échéant, du respect des obligations légales du prestataire. Le client dispose des droits prévus par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et peut exercer ses droits en contactant le prestataire.

18. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L616-1 et R616-1 du Code de la consommation, le client consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige l'opposant au prestataire. Les coordonnées complètes du médiateur compétent doivent être communiquées de manière visible et lisible dans les CGV, sur le site internet du prestataire et sur les documents contractuels remis au client.